



APPEL À CANDIDATURES 2014

RÈGLEMENT

Dans le cadre de la 7^{ème} édition de Île Courts-Festival International du Court Métrage de Maurice, qui se tiendra du 7 au 11 octobre 2014, des ateliers animés par des professionnels internationaux sont organisés pour les professionnels du cinéma à Maurice. Pour ces ateliers, un appel à candidatures est lancé à Maurice. Les ateliers, d'une durée d'une semaine à temps plein, se déroulera pendant la semaine du Festival Île Court, du 6 au 11 octobre 2014.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

FILM FABRIK

- >> **ÉCRIRE COURT** . Atelier d'écriture de court métrage de fiction
- >> **DESSINE-MOI UN COURT** . Atelier d'écriture de court métrage d'animation

Ces ateliers sont ouverts à tout(e) réalisateur(rice) majeur(e) résident(e) à Maurice, porteur(se) d'un projet de court métrage et ayant déjà réalisé au moins un film. Afin d'offrir les meilleures conditions de travail à tous, le nombre de places est limité. Les candidats seront sélectionnés sur leur projet par un comité de lecture. L'atelier **ÉCRIRE COURT** se déroulera en français, tandis que l'atelier **DESSINE-MOI UN COURT** sera en anglais.

L'appel concerne les projets de courts métrages d'une durée maximale de 15 minutes pour la fiction et de 6 minutes pour l'animation. Il ne peut être déposé qu'un seul scénario par candidat.

Les candidats doivent présenter une version provisoire de leur projet. L'objectif de l'atelier étant de développer l'écriture du projet, il n'est pas nécessaire à ce stade de présenter une version finie du scénario. Le document soumis doit permettre de jauger la richesse du sujet et la réflexion entamée par le candidat.

À la fin de l'atelier, les participants prendront part à une séance de pitch devant un jury. Parmi les projets développés, les plus avancés seront sélectionnés pour **FILM FABRIK**, et ainsi être produits par le Festival Île Courts.

RÉALISATION

- >> **FIGURES DE STYLE** . Atelier de réalisation

Cet atelier est ouvert à tout(e) réalisateur(rice) majeur(e) résident(e) à Maurice. Afin d'offrir les meilleures conditions de travail à tous, le nombre de places est limité. Les candidats seront sélectionnés sur leur motivation par un comité de lecture.

Cet atelier se déroulera en anglais.

TECHNIQUE

- >> **À COURT DE SON** . Atelier technique . le son pour le cinéma

Cet atelier est ouvert aux **professionnel(le)s du son** travaillant dans le domaine du cinéma et/ou de l'audiovisuel. Afin d'offrir les meilleures conditions de travail à tous, le nombre de places est limité. Les candidats seront sélectionnés par un comité de sélection.

Cet atelier se déroulera en français.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les dossier d'inscription devront parvenir au bureau de Porteurs d'Images au plus tard le **lundi 18 août 2014**.

La constitution des dossiers d'inscription est détaillée dans chacun des appels à candidatures.

Le dossier doit être envoyé :

- par email à contact@porteursdimages.org
- ou par la poste à l'adresse suivante : Porteurs d'Images. 38 rue Dr Émile Duvivier. Beau Bassin

MODALITÉS DE SÉLECTION

Le comité de sélection, composé de professionnels, sélectionnera les participants aux ateliers. Les résultats de cette sélection seront connus au début du mois de septembre 2014. La décision du jury est définitive et sans appel.

OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS

En cas de sélection à l'atelier, le porteur du projet s'engage à assister à temps plein aux sessions de formation.

Les participants aux ateliers d'écriture dont les projets sont sélectionnés à l'issue de la séance de pitch s'engagent à mener à terme la production et la réalisation de leur projet de court métrage dans le cadre du programme FILM FABRIK dans les 8 mois suivant l'atelier.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Les dossiers soumis seront conservés pour archives et ne seront pas restitués ;
- Les frais d'envoi sont à la charge des participants ;
- Le comité de sélection se réserve le droit de ne retenir aucun projet s'il estime que la qualité artistique n'est pas suffisante ;
- Concernant les films produits dans le cadre du programme FILM FABRIK, l'association Porteurs d'Images sera producteur ou coproducteur des films une fois terminé et sera détenteur des droits d'exploitation pour une durée de 2 ans. Les conditions de production et de coproduction seront à définir au cas par cas.

FRAIS DE PARTICIPATION

- Membres de Porteurs d'Images : gratuit
- Non-membres : 1.700 Rs

CONTACTS

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Porteurs d'Images

T : 465 38 26 / 59 88 77 76

contac@porteursdimages.org